

Prison

Les pratiques autobiographiques en situation d'enfermement ne commencent pas avec l'invention de la prison pénale aux lendemains de la Révolution française. Les Mémoires, de François de Bassompierre (1579-1646) à la Bastille ou de Toussaint-Louverture au fort de Joux, en sont de célèbres contre-exemples. Les écrits d'enfermés, des asilés de Bicêtre à l'âge classique aux prisonniers militaires dans les stalags après la défaite de 1940 jusqu'aux éternelles cloîtrées des Carmels, forment un sous-genre autobiographique, celui des écritures de l'enfermement.

Si l'on peut considérer une spécificité de la prison pénale en ce domaine, c'est sans [...]

Bibliographie

Philippe Artières, *Le Livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*, Albin Michel, 2000.

Anne-Emmanuelle Demartini, *L'Affaire Lacenaire*, Aubier, 2001.

Dominique Kalifa, *L'Encre et le Sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Fayard, 1995.

<https://criminocorpus.org/fr/>



Auteur(s) de l'article:

[Artières Philippe](#)

Page:

634-635

Mots-clés:

[Corps](#)

[Écritures de soi](#)

[Loi](#)

Pour citer cet article:

Artières Philippe, « Prison », dans *Dictionnaire de l'autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 634-635, en ligne, URL : <https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/prison>, page consultée le 15/07/2025.